



Conseil économique et social

Distr. générale
12 janvier 2010
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Dix-huitième session

3-14 mai 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2010-2011 – session d'examen

Documents de synthèse présentés par les grands groupes au sujet des transports, des produits chimiques, de la gestion des déchets, de l'extraction minière et du cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétariat

1. Le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »)¹ et les décisions de la onzième session de la Commission du développement durable (voir E/2003/29) demandaient une participation renforcée des grands groupes aux activités de la Commission, ainsi qu'à la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan d'application de Johannesburg.

2. La base analytique permettant de comprendre et d'évaluer la contribution des grands groupes, partout dans le monde, à l'application des accords mentionnés ci-dessus est constituée de leurs apports – ou documents de synthèse – qui font l'objet des additifs à la présente note.

3. Les documents de synthèse reflètent les vues générales des grands groupes sur la mise en œuvre des engagements pris concernant les transports, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'extraction minière et le cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables. Ils font mention des thèmes intersectoriels, des réussites, des problèmes d'application et des contributions pratiques et recensent les nouvelles difficultés que les grands groupes

* E/CN.17/2010/1.

¹ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.



rencontrent en s'efforçant d'accélérer la mise en œuvre. C'est sur ces documents que les grands groupes s'appuieront pour participer aux travaux de la dix-huitième session de la Commission.

4. Pour l'organisation des apports écrits des grands groupes à la dix-huitième session, on s'est inspiré des dispositions prises lors des sessions antérieures de la Commission par le biais d'un groupe directeur multipartite, composé de partenaires organisateurs issus d'organismes travaillant en réseau et représentant les neuf grands groupes. Pour le cycle actuel, ces partenaires sont les suivants : Femmes en Europe pour un avenir commun, Communauté internationale Bahá'íe et Voices of African mothers, pour les femmes; le Groupe de la jeunesse de la Commission du développement durable, pour les enfants et les jeunes; le Forum des peuples autochtones de la Commission du développement durable, Tebtebba (Centre international des peuples autochtones pour l'éducation et la recherche sur les politiques) et le réseau pour la défense de l'environnement, pour les populations autochtones; le Sustainable Development Issues Network (par le biais de la Northern Alliance for Sustainability, du Third World Network et de l'Environment Liaison Centre International), pour les organisations non gouvernementales; Local Governments for Sustainability pour les autorités locales; la Confédération internationale des syndicats (par le biais de la Commission syndicale consultative auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques) pour les travailleurs et les syndicats; la Chambre de commerce internationale et le Conseil international des associations chimiques pour le commerce et l'industrie; le Conseil international pour la science et la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs, pour les communautés scientifiques et technologiques; et la Fédération internationale des producteurs agricoles, pour les agriculteurs.

5. Les partenaires organisateurs coordonnent non seulement les contributions écrites officielles des grands groupes à la Commission mais aussi la participation de leurs secteurs respectifs aux travaux de la dix-huitième session de la Commission, en collaboration avec les représentants des secteurs des autres grands groupes présents à la session et aux réunions consacrées à l'application au niveau régional, ainsi qu'avec toutes les autres parties intéressées. Pour de plus amples informations, consulter le site Web www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_mg/mg_orgapart.shtml.

6. Les vues des grands groupes et les solutions qu'ils proposent pour relever les défis et surmonter les problèmes liés aux questions à l'étude devraient éclairer les décisions que la Commission prendra à sa dix-huitième session, motiver les partenaires gouvernementaux au cours de la période précédant la dix-neuvième session (session directive) et permettre aux groupes participants de contribuer directement et notablement aux décisions et aux travaux de la Commission.